

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

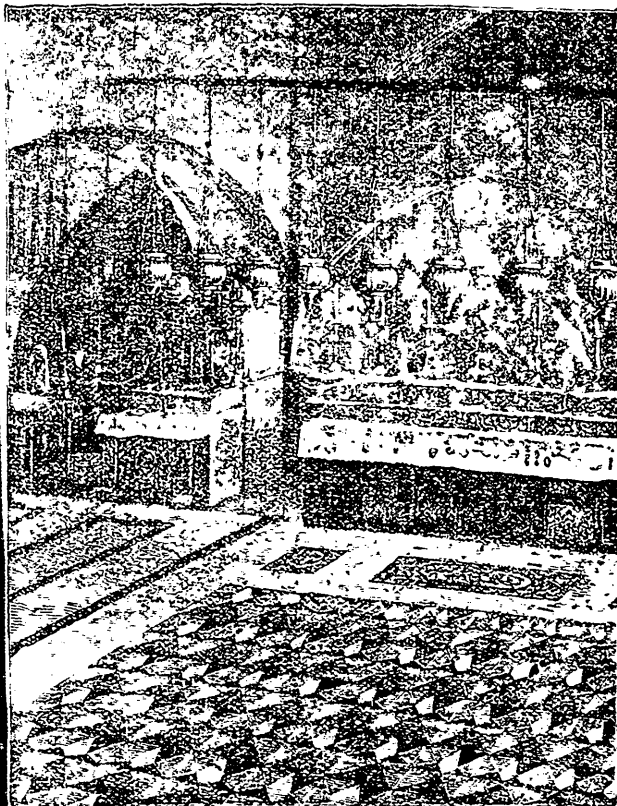
Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



LE CALVAIRE

LÉGENDE

Notre Gravure représente un des Lieux les plus augustes du monde, où l'on ne doit monter qu'avec de saintes pensées, et que l'on visite dans un profond recueillement : elle nous montre la partie supérieure du Golgotha, ou Calvaire proprement dit. (1)

Le Golgotha que l'on a taillé à dessein, sert de noyau à un édifice distinct qui fut englobé dans la Basilique au temps des Croisades. Il en occupe la partie Sud-Est, et s'élève à la hauteur de 15 à 16 pieds au-dessus du sol. On y monte par deux escaliers très raides, dont l'un a 18 marches, et l'autre 19.

L'Eglise ou Sanctuaire du Calvaire est établie, pour un quart environ, sur la surface du rocher et pour les trois autres, sur une plate-forme artificielle. Le Calvaire est sensiblement carré et mesure environ *cinquante* pieds, sur chacun de ses côtés.

Le côté droit, en montant, renferme le Lieu du dépouillement des Vêtements et du Crucifiement : le fond laisse voir un autel monumental en bronze, et une série de lampes qui brûlent jour et nuit : c'est l'Autel de la *Crucifixion*.

Le côté gauche renferme le Lieu de la Plantation de la Croix, que la Gravure laisse voir aussi très-visiblement.

Ces deux Chapelles parallèles partagent ainsi le sommet du Calvaire : deux piliers massifs les séparent. Adossé au pilastre du fond, entre les deux Chapelles du Calvaire, se trouve l'Autel du *Stabat Mater*. C'est l'endroit précis où Marie, la Mère des douleurs, reçut dans ses bras le corps inanimé de son Divin Fils !

(1) Nous étudierons en détail ce Saint Lieu, dans notre Visite générale de la grande Basilique du T. S. Sépulchre.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

CINQUIÈME NUMÉRO.—MAI 1893.

BENEDICTION DE S. S. LEON XIII

Le Saint Père vient de nous accorder une nouvelle et insigne Faveur que nous nous empressons de communiquer, avec une reconnaissance joyeuse, comme le Bref précédent (1), à tous les pieux Lecteurs de nos modestes Annales.

SUPPLIQUE :

Très-Saint Père,

Le Rédacteur des Annales du T. S. Rosaire au Canada, avec ses Collaborateurs, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, demande humblement la Bénédiction Apostolique pour lui, pour ceux qui travaillent avec lui et pour tous les Abonnés.

RÉPONSE DE SA SAINTÉTÉ :

Ex Aedibus Vaticanis

Die 26 Februarii 1893.

SSmus D. N. Leo Papa XIII petitam Benedictio-
nem clementer impertivit.

FRANCISCUS DELLA VOLPE,

Pontificiæ Domui Præpositus.

(1) Au mois de Mars dernier.

(Traduction)

Du Palais du Vatican

le 26 Février 1893.

Notre Saint Père le Pape Léon XIII accorde avec bonté Sa Bénédiction à toutes les personnes mentionnées dans la Supplique.

FRANÇOIS DELLA VOLPE,
Intendant (1) de la Maison Pontificale.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

Lettre Encyclique de S. S. Léon XIII

De peur qu'à la vue des exemples sublimes du Christ, la conscience de notre faiblesse native ne nous décourage, on a mis sous nos yeux, en même temps, les exemples de Marie, le modèle le plus à notre portée.

Mais pour que nous ne succombions pas, avec la frayeur que peut nous inspirer le sentiment de notre faiblesse naturelle, devant les grands exemples que nous donne de lui Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, avec ses mystères, proposons-nous aussi de contempler des yeux de l'esprit ceux de sa très-sainte Mère. Elle est issue de la race royale de David, mais il ne lui reste rien des richesses et de la grandeur de ses ancêtres ; elle passe sa vie dans l'obscur

(1) Mgr. François Della Volpe, Majordome de Sa Sainteté.

rité, dans une humble petite ville, sous un toit plus humble encore, d'autant plus heureuse dans sa retraite et dans sa médiocrité qu'elle peut s'élever d'un esprit plus libre vers Dieu et s'attacher de tout son cœur à lui, comme à son souverain bien. Mais le Seigneur est avec elle, qui la remplit et la réjouit de sa grâce ; et elle-même est désignée par un message céleste comme devant être celle de qui naîtra, dans notre humanité, par la vertu du Saint-Esprit, le Sauveur attendu des nations. Plus elle aduine ce sublime degré de dignité et en rapporte tout l'honneur à la puissance et à la miséricorde de Dieu, plus elle s'humilie profondément dans le sentiment de son indignité, et elle se déclare et s'engage, d'un cœur tout dévoué, comme la servante de ce Dieu, dont elle est devenue la MÈRE. Et ce qu'elle a religieusement promis, elle l'exécute spontanément, sa communauté de vie avec Jésus-Christ son Fils, dans les larmes comme dans la joie, étant dès lors indissolublement formée. Elle obtiendra ainsi un degré de gloire auquel personne, ni homme, ni ange, n'arrivera jamais, parce que personne ne pourra jamais lui être comparé en mérites, et ainsi lui appartient la couronne de l'empire de ; Cieux et de celui de la terre, à elle qui doit être l'invincible Reine des Martyrs ; et ainsi également, dans la céleste Cité de Dieu, elle sera assise, le diadème sur la tête, pendant toute l'éternité, auprès de son Fils, parce qu'elle aura bu avec lui, pendant toute sa vie et surtout au Calvaire, son calice débordant d'amertume.

En Marie donc, le Dieu bon et prévoyant nous a

donné un modèle de toutes les vertus, parfaitement approprié à nos besoins ; et en contemplant ce modèle des yeux et de la pensée, nous ne perdons pas courage, comme à la vue de l'éclat de la divine majesté qui nous éblouit ; mais, animés au contraire par l'affinité de nature, nous nous efforçons avec plus de confiance de l'imiter. Si nous nous adonnons tout entiers, surtout avec son secours, à cette imitation, il nous sera possible de reproduire en nous quelques traits d'une si grande vertu et d'une si haute sainteté, et, à notre tour, en conformant toute notre vie, comme elle l'a fait admirablement, à toutes les dispositions de la Providence, il nous sera permis de la suivre au Ciel.

Il faut poursuivre vaillamment notre pèlerinage terrestre et ne pas cesser d'invoquer Marie dont le secours ne nous fera pas défaut.

Sur ce chemin où nous nous sommes engagés, si rude et si hérissé de difficultés qu'il soit, continuons donc à marcher avec courage et constance ; et, au milieu des chagrins et des fatigues, ne cessons de tendre vers Marie nos mains suppliantes, en lui adressant ces paroles de l'Eglise : " Nous soupirons vers vous, du fond de cette vallée de larmes, en gémissant et en pleurant..... Tournez vers nous vos regards miséricordieux ; accordez-nous une vie innocente, préparez-nous un chemin sûr, afin que nous nous réjouissons éternellement, en voyant Jésus (1) ".

(1) *Salve Regina.*

Et elle, qui a connu, sans toutefois en avoir ressenti aucun effet, la faiblesse et la corruption de notre nature, et qui est de toutes les mères la meilleure et la plus dévouée, avec quelle opportunité et quel empressement elle viendra à notre secours ! comme elle nous réchauffera de son amour et nous reconfortera de sa vertu ! Sur ce chemin consacré par le divin sang de Jésus-Christ et les larmes de Marie, nous trouverons facilement une issue assurée qui nous conduira à la participation de leur bienheureuse gloire.

Recommandation à tous les vrais chrétiens de réciter souvent le ROSAIRE : cette recommandation s'adresse particulièrement à la CONFRÉRIE DE LA SAINTE-FAMILLE.

Donc le Rosaire de la Vierge Marie, dans lequel se trouve admirablement et efficacement réunis et une excellente forme de prière, et un précieux moyen de conserver la foi, et un exemple insigne de la perfection de la vertu, mérite à tous égards d'être souvent déroulé entre les mains des vrais chrétiens dans une pieuse récitation accompagnée de méditation.

Nous voulons surtout le recommander à cette Association, dite de la Sainte-Famille, que Nous avons dernièrement louée et régulièrement approuvée. Car si ce mystère de la vie si longue de silence et d'obscurité de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les murs de la maison de Nazareth est la raison d'être de cette association, dans laquelle les familles chrétiennes s'appliquent avec zèle à imiter l'exemple

de la Sainte-Famille divinement constituée, elle a aussi un rapport remarquable avec le Rosaire, surtout en ce qui concerne les mystères joyeux, renfermés dans ce fait que Jésus, après avoir manifesté dans le temple sa sagesse, " vint avec Marie et Joseph à Nazareth, et que là il leur était soumis ", préparant en quelque sorte les autres mystères qui devaient de plus près se rapporter à l'enseignement et à la rédemption des hommes. Que les associés considèrent donc combien il leur appartient d'être des dévots et même des propagateurs zélés du Rosaire.

Concession des mêmes Indulgences que les années précédentes renouvelée.

Pour Notre part, Nous maintenons et Nous confirmons les faveurs de la sainte indulgence accordée les années précédentes à ceux qui rempliront régulièrement pendant le mois d'octobre (1) les conditions prescrites à ce sujet ; mais Nous comptons beaucoup, vénérables Frères, sur votre autorité et votre zèle, pour qu'il s'accomplisse, surtout dans les nations catholiques, une sainte émulation de piété pour rendre à la Vierge, Auxiliatrice des Chrétiens, le pieux culte du ROSAIRE.

(A suivre)

(1) Le Lecteur comprendra que nous ne publions pas la présente Encyclique pour la circonstance, puisque l'époque en est déjà passée, mais bien comme Document à conserver, tout comme la précédente Bulle, proclamant le Dogme de l'Immaculée Conception.

II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire**La Visitation.—Le Magnificat.*

Cérémonie de l'adustion de l'encens.—Voici les indications circonstanciées que nous fournissent, à ce sujet, les livres Rituels des Hébreux. “ Les vingt-quatre séries sacerdotales se subdivisaient en familles, ayant chacune leur prince, ou chef. Plusieurs familles servaient en un même jour, lorsqu'il y avait plus de familles dans la série que de jours dans la semaine. Il y avait une limite d'âge, fixée à cinquante ans pour les lévites ; mais il n'y avait point de limite d'âge pour les prêtres.

Le vendredi soir, avant leur entrée en fonctions, les chefs de famille se réunissaient au Temple, et tiraient au sort leur jour de service, par numéros d'ordre ; chaque soir les membres de la famille tiraient également au sort, par numéros d'ordre, leurs fonctions du lendemain.

L'adustion des parfums se faisait le matin, au point du jour, et le soir, au coucher du soleil. Les prêtres de fonction se réunissaient, avant l'heure, dans le Temple, revêtus de leurs ornements, et portant les instruments sacrés, nécessaires à leur service spécial. Ils attendaient, pour commencer, le signal du *Migrephah*, instrument de cuivre, dont le son puissant retentissait dans toute la ville de Jérusalem. A ce moment, quatre lévites, de chaque côté, soulevaient les coins du rideau. Le prêtre chargé de l'oblation de l'encens entrait, accompagné de deux

autres prêtres, portant, l'un un vase plein de parfums, l'autre, un réchaud plein de charbons allumés ; pour lui, il tenait à la main un plateau d'argent. Les prêtres chargés du soin des lampes ; ceux qui devaient renouveler les Pains de Proposition, si c'était le jour réglementaire ; ceux qui devaient purifier la grille de l'Autel des Parfums, enlever les cendres et les charbons du foyer, entraient à sa suite, et chacun d'eux se retirait, lorsqu'il avait accompli son office.

Quand tout était préparé, le prêtre thuriféraire recevait, sur son plateau, des charbons ardents, qu'il plaçait sur la grille de l'Autel, puis des parfums, dont il prenait autant que pouvait en contenir sa main nue, pour les répandre sur le feu. Tous le quittaient alors. Il reculait lui-même de quelques pas, et restait en adoration, tant que le nuage d'odorante fumée montait au ciel. Il demeurait ainsi, quelques moments, seul, devant Dieu.

Cependant les personnes qui avaient à offrir des oblations pour le péché, s'étaient réunies, le matin, devant la porte de *Nicanor*, où les prêtres les rangeaient par ordre et par séries ; les lévites, appelés également par le son du *Migrephah*, se plaçaient à leurs pupitres, et chantaient les psaumes de la naissance ou du déclin du jour ; les fils d'Israël étaient accourus à la prière, et attendaient l'instant où le prêtre, chargé de l'adustion de l'encens, sortait du Temple, pour recevoir sa bénédiction. Les portiques extérieurs étaient ordinairement remplis par la foule pieuse. Quand le prêtre apparaissait, au seuil du Temple, tous se prosternaient ; et celui-ci, réunissant

ⲙⲓ ⲕⲁⲓ

deux à deux les doigts de la main, de manière à former le nombre trois (1), étendait la droite vers le peuple, et prononçait à haute voix la formule légale : " Que le Seigneur vous bénisse et vous garde ! que Jéhovah abaisse sur vous un regard favorable, et vous fasse miséricorde : qu'il tourne vers vous un œil propice, et vous accorde la paix !" (2).

Six mois après ces événements, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une Vierge qui était fiancée à un homme de la maison de David, nommé Joseph, et cette Vierge s'appelait Marie. Nous avons déjà fait notre Visite à Nazareth : nous y avons médité le grand Mystère de l'Incarnation, et nous avons suivi la Vierge bénie, dans son voyage en grande diligence au pays des montagnes.

C'est *ici*, au Sanctuaire de la Visitation, que Marie salua sa cousine Elisabeth. Dès qu'Elisabeth, dit le saint Evangile, entendit la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein ; et Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit ; et s'écriant à haute voix, elle dit : " Vous êtes bénie entre les femmes (la plus bénie des femmes !), et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Seigneur vienne vers moi ? "

MARIE MÈRE DE DIEU :—Ce titre l'élève au-dessus des saints et des anges ; au-dessus de toutes les créatures. Marie, Mère de Dieu ! Les Docteurs de l'Eglise, et les Saints Pères ; tous les Saints ont

(1) Drach, Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue, tom. I.

(2) Darvas, Histoire générale de l'Eglise, tom. IV.

exalté, dans une admirable harmonie, la Maternité divine de Marie.

Au commencement du 5^e siècle, une voix orgueilleuse, ignorante, impie osa s'élever contre cette prérogative de Marie. Nestorius, dans son audace sacrilège, proféra une parole de blasphème, en enseignant publiquement que la sainte Vierge Marie n'est pas Mère de Dieu. Aussitôt d'intrépides champions de notre Foi, sainte et pure, élevèrent leurs voix éloquentes pour confondre l'impiété et défendre l'incomparable Titre de Marie, MÈRE DE DIEU.

Le jour de l'Annonciation de l'an 429, jour mémorable dans les fastes de l'Église de Constantinople, dans la grande basilique de Sainte-Sophie, saint Proclus, évêque nommé de Cysique, devait prêcher le sermon de la Fête. L'auditoire était immense: Nestorius présidait l'assemblée. Proclus parla ainsi: " Tout est Fête pour nous en ce jour de fête virginale. La terre, la mer et les cieux semblent d'accord pour célébrer la gloire de leur Souveraine. La mer calme ses flots en cette saison printanière et se fait douce aux voyageurs; la nature s'éveille et se pare de sa première verdure; l'ailégresse est partout; réunissons donc nos cœurs et nos voix pour saluer la Vierge Marie, MÈRE DE DIEU. Elle est le trésor de virginité immaculée, le paradis spirituel de l'Adam nouveau, le théâtre de l'union entre les deux natures: divine et humaine, le gage de paix entre le ciel et la terre, le véritable buisson ardent que la flamme d'un enfantement divin embrasa sans le consumer, la nuée légère qui porta Celui dont le trône est assis sur l'aile

des Chérubins, la toison pure dont le pasteur revêt la brebis. Marie, servante et MÈRE DE DIEU ; Marie, Vierge ; Marie, ciel vivant, trait d'union entre Dieu et l'homme, instrument céleste où fut tissée, dans l'admirable mystère de l'Incarnation, la trame indissoluble de l'union des deux natures ! L'Esprit-Saint accomplit cette œuvre divine ; la vertu du Très-Haut en protégea le mystère. Quel œil a vu, quelle oreille a jamais entendu de semblables prodiges ? Le Dieu incommensurable a voulu reposer dans le sein d'une femme ; une vierge a porté Celui que l'immensité des cieux ne suffit pas à contenir. Il est né d'une femme ; il est né non pas Dieu seulement ni seulement homme, mais homme-Dieu. Il ne rougit pas, ce grand Dieu, de naître d'une femme, parce que c'était la vie qu'il apportait au monde. Et voilà par où il se révèle Dieu : c'est par la virginité de sa Mère. Prodige ineffable qui faisait naître sans corruption Celui qui devait plus tard entrer au Cénacle les portes fermées ; Celui dont l'apôtre Thomas contemplant les deux natures conjointes s'écriait : " Mon Seigneur et mon Dieu ! " O homme, ne te scandalise pas d'une telle naissance, car, si tu es sauvé, ce sera par elle ! Si Dieu n'était pas né d'une femme, il n'aurait pas subi la mort ; et s'il n'eût pas subi la mort, il n'aurait pas détruit l'empire de la mort. O sein virginal, dans lequel fut écrit l'acte de liberté du genre humain ; arsenal où furent amassés les traits qui ont vaincu Satan ; champ fertile où le Maître de la nature a fait germer l'épi sans semence ; temple dans lequel Dieu s'est fait prêtre sans changer sa nature, mais en

revêtant par amour pour nous celle du véritable Melchisédech ! Oui, *le Verbe s'est fait chair*. Les Juifs refusent en vain de le reconnaître. Oui, Dieu a revêtu la chair de l'homme. Les païens ont beau tourner en dérision ce grand mystère, et, comme le dit saint Paul : *Judæis quidem scandalum, gentibus vero stultitiam*. Celui qui par nature était impassible, par miséricorde s'est assujetti à la souffrance. Le Christ n'a point eu de progrès à faire pour s'élever graduellement à la divinité. Loin de nous un pareil blasphème !

III

Reliques Insignes

Le Saint Suaire

Les Funérailles chez les Juifs.—Mais depuis le jour où le saint Suaire fut sauvé miraculeusement des flammes, sous le Kalife Moaviah, jus qu'à la première croisade, où le légat du Saint-Siège en fit l'acquisition, nous avons quatre siècles. Que devint-il pendant ce temps ? Nous savons que les chrétiens de Jérusalem le gardèrent dans une église ; plus tard, il fut transféré à Antioche, et il faut admettre que ce fut vers l'an 1000, au temps où les Fidèles étaient affligés par les Mahométans qui, en haine de la religion, détruisirent la Basilique du Très-Saint Sépulcre (1). La tradition du saint Suaire dut se conserver avec soin, puisque l'évêque Adhémar le reconnut, se le procura

(1) Elle le fut vers l'an 1010, par le Kalife Hakoum, le Néron de l'Égypte.

et ne voulut le confier qu'à sa mort à son chapelain, qui, à son tour, le légua, avec son histoire, à un ecclésiastique du Périgord.

Avant de continuer l'intéressante histoire de ce *Linge funèbre*, nous avons pensé qu'il ne serait peut-être pas hors de propos d'insérer ici, dans les Annales, une courte Notice sur les *Funérailles des Juifs*.

Tous les peuples civilisés ont toujours eu un soin particulier de la sépulture des morts. Les Hébreux ont porté leur exactitude en ce point presque aussi loin que les Egyptiens, que l'on regarde comme les hommes les plus superstitieux du monde à l'égard des morts. La loi mosaïque renferme, comme on le sait, des prescriptions particulières, concernant les funérailles.

Aussitôt qu'il était mort une personne dans une maison, tous ceux qui se trouvaient dans la chambre du mort et tous les meubles qu'on y rencontrait (1), contractaient une souillure qui durait sept jours. Tous ceux qui touchaient un cadavre, ou un sépulcre, ou ses os, ou qui en approchaient, contractaient la même impurité. Pour expier cette souillure, on prenait de la cendre d'une vache rousse immolée par le grand prêtre, au jour de l'expiation solennelle : on en jetait dans un vase plein d'eau, et un homme exempt de souillure trempait de l'hysope dans cette eau et en arrosait la chambre, les meubles et les personnes souillées. On faisait cette cérémonie le troisième et le septième jour ; et au septième jour celui qui avait

(1) Num. XIX. 14 et seqq.

été souillé se mettait dans le bain, lavait ses habits et était ainsi purifié.

Notre Seigneur Jésus-Christ, en imposant le joug suave de la Loi Evangélique, a affranchi pour toujours les Enfants d'Israël des prescriptions de la Loi ancienne. Les Juifs n'observent plus les prescriptions Légales, touchant l'impureté contractée aux Funérailles. Mais, comme ils persistent à attendre la venue du Messie, et cela avec une opiniâtreté que rien jusqu'ici n'a encore été capable de détruire, ils continuent à faire des Cérémonies particulières à leurs Funérailles, cérémonies qui n'ont plus leur ancien caractère d'uniformité et auxquelles se mêlent des bizarreries que le Lecteur constatera lui-même, dans ce qui va suivre (1) :

La Sainte Ecriture ne nous apprend que peu de choses des cérémonies des funérailles; mais, à son défaut, les Rabbins nous disent sur cela bien des particularités.

Lorsqu'un Israélite est dangereusement malade, il fait venir dix personnes avec un Rabbín, en présence desquels il fait sa confession. La formule ordinaire de déclarer leurs péchés est composée par ordre alphabétique, chaque lettre contenant un des péchés que l'on commet le plus ordinairement. Cette formule n'est que pour les simples et les ignorants. Ceux qui en savent davantage, font eux-mêmes leur confession et entrent dans le détail de leurs fautes, à peu près

(1) Notre principale intention en les rapportant, d'après leurs propres Rabbins, c'est d'exciter dans les âmes pieuses un sentiment de profonde pitié, qui les porte à adresser à Notre Seigneur Jésus-Christ, le vrai Messie, venu pour le salut de tous, depuis plus de dix-huit siècles, une fervente prière pour la Conversion de ces tristes restes dispersés des Enfants d'Israël !

comme cela se pratique parmi nous (catholiques). On fait faire en même temps au malade une manière de profession de foi (1) ; on l'interroge surtout s'il n'attend pas la *venue du Messie*. Après quoi, le malade prie Dieu de lui rendre la santé du corps, et de l'exaucer comme il exauça autrefois Ezéchias : " Mais si mon heure est venue, ajoute-t-il, je vous supplie, Seigneur, que ma mort me serve pour l'expiation des fautes que j'ai commises avec connaissance ou par ignorance, depuis le jour de ma naissance jusqu'aujourd'hui. Accordez-moi une part dans votre paradis, et à votre siècle futur, qui est réservé aux justes ; et enseignez-moi la voie de la vie qui doit durer éternellement ". Après ces prières, les amis du malade vont à la synagogue prier Dieu pour lui, sous un autre nom, comme pour faire connaître par là qu'il n'est plus le même, et qu'il a changé de vie.

IV

FAVEURS OBTENUES.

21 Janvier 1893.

Révd E. DUGUAY, Ptre,
curé du Cap.

Cher Monsieur,

ST-PIERRE LES BECQUETS.—Je crois devoir vous faire part d'une guérison obtenue lors de notre dernier

(1) Auteurs qu'on peut consulter sur cette matière : Jean Nicolay : *des Sépulcres des Hébreux*.—Léon de Modène : *Cérémonies des Juifs*.—Basnago : *Histoire des Juifs*.—Buxtorf : *Syn. Jud.* etc.

Pèlerinage. J. L., de cette paroisse souffrait de dyspepsie depuis trois ou quatre ans, et il avait employé beaucoup de remèdes inutilement. Le soir, au retour de notre Pèlerinage, il avait soupé et était allé se reposer de bonne heure : peu après, comme d'habitude, il commença à éprouver un grand malaise. Alors il mit sur sa poitrine la Relique *du Lieu de la sainte-Crèche*, et tout fut fini : depuis ce temps, il continue à être bien, sans éprouver le moindre malaise. Puisse cet exemple augmenter la confiance aux précieux souvenirs des Lieux où se sont accomplis les grands Mystères du T. S. Rosaire :

Votre tout dévoué confrère,

CHS Z. GARCEAU, Ptre.

FALL-RIVER, MASS.—Actions de grâces pour une faveur obtenue, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire.—UNE ABONNÉE.

CAP.—Un jeune enfant oppressé depuis deux ans fut guéri subitement, après une Neuvaine à N. D. du Rosaire, et la promesse de publication dans les Annales.

MONT-CARMEL.—J'étais atteinte d'une maladie de cerveau, depuis deux ans. Le Docteur m'obligea de me rendre à Montréal pour faire l'opération : je n'ai pas obéi à cet ordre ; mais je suis allé en Pèlerinage au Sanctuaire du Cap, avec promesse que si j'étais guérie, je le publierais dans les Annales. Durant six mois, toute trace de maladie avait disparu : j'ai été négligente à publier la faveur reçue et le mal m'a repris ; j'ai été pendant quelques jours très-souffrante. Je me suis de nouveau recommandée à N. D. du T. S.

Rosaire, et par la présente relation je répare ma faute. Je suis complètement guérie. Amour et reconnaissance à notre Bonne Mère !—UNE ABONNÉE.

SAINTE-ANNE DE LA PÉRADE.—Je souffrais d'un Rhumatisme depuis deux semaines ; je promis à N. D. du Rosaire de le publier dans ses Annales si je guérissais. Je fus exaucée, et je remercie encore la sainte Vierge pour une autre faveur.

UNE ABONNÉE.

—E. B. guérie d'une cruelle maladie par l'usage de *Roses Bénites*, dans le cours d'une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire. Amour à Marie !

—Deux petites filles de G. guéries d'une maladie de peau qui résistait aux soins des médecins, par l'usage de *Roses Bénites* et à la suite d'une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire.

—Une mère de famille annonce la guérison de sa fille, d'un ulcère cancéreux qui résistait à tous les soins du docteur, à la suite de sa promesse de la publier dans les Annales et de faire un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap. Actions de grâces à N. D. du T. S. Rosaire !

—J. B. des Trois Rivières : actions de grâces pour la guérison d'un mal aux pieds, obtenue le deuxième jour de sa Neuvaine, après la promesse d'un Pèlerinage à N. D. du T. S. Rosaire qu'elle vient d'accomplir avec les sentiments d'une sincère reconnaissance !

—Monsieur C. E. L. conduisit au Cap, le 4 Juin dernier, son petit garçon de 4 ans qui tombait dans

des convulsions presque continuelles. L'enfant resta tranquille durant 2 mois, après lesquels il eut encore une forte crise. Depuis, l'enfant n'est plus tombé, et il se porte à merveille. Vifs remerciements à N. D. du Rosaire !

ST-BARNABÉ.—Monsieur Le Gérant, veuillez insérer dans les Annales les deux guérisons suivantes :

1. Mon Mari s'était donné un coup de hache sur le genou : d'après la déclaration du médecin, il resterait longtemps sans pouvoir travailler. Je me suis adressée avec confiance à N. D. du Rosaire, avec promesse de publier la prompte guérison de mon mari, si je l'obtenais : j'ai été parfaitement exaucée.

2. Mon enfant, âgé de 2 ans, s'était planté une broche dans l'œil : je l'ai recommandé à la sainte Vierge, et il est aussi parfaitement guéri.

STE-MARIE DE BEAUCE.—Ma petite fille était prise comme d'une peine qui la tourmentait : nous n'en savions que faire. N. D. du Rosaire l'a soulagée. Actions de grâces !—UNE ABONNÉE.

GENTILLY.—Mon petit enfant a subi une opération, et il est complètement guéri. Je dois sa guérison à N. D. du T. S. Rosaire. Actions de grâces !

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.